

Agents du SPIP : une situation devenue inacceptable

24/04/2026, à Roanne

Au sein du service SPIP du Centre de détention de Roanne, les agents font face à une dégradation continue de leurs conditions de travail et du sens même de leurs missions.

Une hiérarchie absente et un service désorganisé

Depuis de nombreux mois, **l'UFAP UNSa Justice** de Roanne constate une absence préoccupante de hiérarchie dans le fonctionnement quotidien du service. Cette carence entraîne :

- Une désorganisation générale,
- Une absence de prise de décision (notamment depuis plus d'un an concernant le pôle évaluation),
- Un défaut de protection des CPIP face à la détention, aggravé par une communication hiérarchique inadaptée ou erronée.

Une gestion inéquitable qui divise les équipes.

Pour **l'UFAP UNSa Justice** de Roanne la répartition des charges de travail et des missions crée aujourd'hui une fracture au sein du service :

- Une incohérence dans l'affectation des agents (2 agents au QPR alors que la note de service en prévoit 1). Cette note de service dégrade les conditions de travail des agents détention ordinaire car les agents QPR font partie de l'organigramme du SPIP et n'ont pas été ajoutés pour palier au travail demandé pour le QPR.
- Des disparités importantes dans les charges : environ 80 mesures pour une SPIP, contre une charge largement allégée au QPR (40 mesures en détention classique et 6 maximum au QPR) + 2 permanences par mois pour les agents QPR contre 1 par semaine pour les agents détention ordinaire.

Des inégalités également dans les contraintes de permanence

Les écarts de traitement se retrouvent aussi dans l'organisation des permanences : les agents affectés au QPR assurent seulement deux permanences par mois, tandis que les autres agents du SPIP en assurent une par semaine.

Cette différence renforce le sentiment d'injustice et accentue les déséquilibres déjà présents.

Cette gestion inéquitable alimente un sentiment d'injustice et fragilise la cohésion d'équipe.

Une perte de sens du métier

La surcharge de travail constante pousse les agents à s'éloigner de leurs missions fondamentales. Il nous est demandé, de manière implicite, de « trouver des leviers » pour réduire la surpopulation pénale, ce qui revient à orienter notre action vers des sorties plus rapides des détenus au détriment de la prise en compte des différents profils des PPSMJ et à l'opposé d'une logique d'individualisation de la peine.

Cette logique compromet le rôle des SPIP, leurs valeurs professionnelles et la qualité de l'accompagnement qu'elles doivent garantir.

Face à cette situation, **L'UFAP UNSa Justice** de Roanne demande :

- Un réengagement immédiat de la hiérarchie dans le pilotage du service,
- Une réorganisation claire et équitable des charges de travail,
- Le respect des notes de service et des règles d'affectation,
- Une protection effective des agents dans l'exercice de leurs missions,
- Une réflexion de fond sur le sens de nos missions et les moyens alloués.

Les agents du SPIP ne peuvent plus travailler dans ces conditions.

Pour **L'UFAP UNSa Justice** de Roanne il est urgent d'agir.

Vianney Thumerelle, Secrétaire Local **L'UFAP UNSa Justice** de Roanne